



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mars 2022

Délibération n° 18-2022
Rapporteur : Françoise TURMEL

Votants pour : 30
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-deux, le dix mars, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Hugues CANTEL à Mickael PEREIRA, Françoise ROUTIER à Marie-Lyne VAGNER, Sandrine BOZEC à Ulrich SCHLUMBERGER, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE.

Absents : Pierre JALET, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT

Date de la convocation : 04 mars 2022.

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ET DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REALISATION DU SKATE-PARK

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay ambitionne de poursuivre le développement de plusieurs grands projets structurants inscrits au Contrat de Territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et soutenus par l'Agence Nationale du Sport.

Il est ainsi proposé d'engager pour l'année 2022 le projet de création d'un skate-park.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le programme ci-joint ainsi que le plan de financement associé. Le projet pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Délibération :

Vu L'avis favorable des membres de la Commission « Culture, patrimoine, sports » en date du 01 mars 2022.

Vu le programme et le plan de financement ci-annexés

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le programme du projet du Skate Park ainsi que son plan de financement
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer l'ensemble des conventions, ainsi que les éventuels avenants

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 15/03/2022,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE

Programme des projets d'aménagement 2021/2022

➤ L'aménagement du skate-park situé

Prairie de la Charentonne
49.086853, 0.600107
41 bd Dubus - 27300 Bernay
Parcelle : 000 / AO / 0290

Située à proximité d'une voie de chemin de fer et de la Gare de Bernay dans un site naturel classé Natura 2000. Ce site constitue le début d'une voie verte de 13km très empruntée et fréquentée par les familles. Il s'agira d'y aménager 1 skate-park de 1000m² pouvant répondre à tout type de pratique de débutant à confirmé (skate, roller, bmx, trottinette).

Le projet de réaménagement de la Prairie de la Charentonne a pour ambition de :

- Offrir aux utilisateurs un équipement sportif de proximité,
- Permettre et favoriser la pratique sportive et au-delà contribuer à une bonne hygiène de vie,
- Faire découvrir une nouvelle discipline Olympique,
- Compléter l'offre multigénérationnelle apportée par les aménagements déjà réalisés sur la Prairie,

Estimation globale HT : 418 986.50 €	Subventions sollicitées : 209 493.25 €
MO : 39 100 €	Agence Nationale du Sport 209 493.25 €
Travaux : 379 886.50 €	